D1 – Poissons et céphalopodes

- a) Elasmobranches
- b) Poissons amphihalins
- c) Poissons et céphalopodes côtiers
- **d)** Zones fonctionnelles halieutiques (nourriceries et frayères)

Enjeu: Elasmobranches

Présentation de l'enjeu: Les campagnes scientifiques hauturières démersales conduites par IFREMER¹ ont recensé 29 espèces ou groupes d'espèces d'élasmobranches à l'échelle de la sous-région marine « Golfe de Gascogne ». Cet enjeu concerne plus particulièrement les espèces d'élasmobranches prioritaires en termes de conservation (Stéphan *et al.*, 2016)²

Evaluation de l'atteinte du bon état écologique pour cet enjeu :

BEE non évalué pour la majorité des espèces d'élasmobranches (voir sources en notes de bas de page)

Sur la base de l'évaluation IUCN (2013)³ et de son approche méthodologique le MNHN⁴ note le BEE non atteint pour le requin pèlerin (*Cetorhinus marinus*) et le requin taupe (*Lamna nasus*) ainsi que pour l'ange de mer (*Squatina squatina*). Pas d'évaluation pour la majorité des autres espèces.

Remarque: Pour les populations de l'Atlantique Nord-Est (NEA) les évaluations et avis du CIEM sont annuels ou biennaux et réalisés à l'échelle des populations donc plus appropriés que ceux de l'IUCN. L'avis sur le *Dipturus batis*-complex bien que non quantitatif, comporte dans la section "Issues relevant for the advice" des éléments suffisants pour classer ce complexe de 2 espèces comme BEE non atteint, état pris en compte dans la réglementation actuelle. De même l'aiguillat (*Squaluas acanthias*) est le seul élasmobranche bénéficiant d'une évaluation quantitative avec des valeurs de référence pour lequel le BEE est qualifié de non atteint (source Lucile Delmar, Ifremer). Enfin, la raie blanche, *Rostroraja alba* " has disappeared from most areas of former habitat in the ICES area" et le requin Hâ (*Galeorhinus galeus*) peuvent aussi être classés BEE non atteint.

Cartes d'enjeux

En l'absence de données précises sur la localisation de ces différentes espèces, les cartes d'enjeux ne sont pas disponibles actuellement.

¹ Brind'Amour A. et Delaunay D., 2018. Evaluation de l'état écologique des poissons et céphalopodes en France métropolitaine. Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre du descripteur 1 de la DCSMM, rapport scientifique du co-pilotage Ifremer. 291 p.

² Stéphan E., Rohr A., Tachoires S., Iglésias S.P., Gadenne H., 2016. Proposition d'une méthode de hiérarchisation des enjeux de conservation pour les élasmobranches. Rapport final, Brest, France. 16pp.

³ UICN France & MNHN, 2013. La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Requins, raies et chimères de France métropolitaine. Paris, France. Disponible sur : http://uicn.fr/wpcontent/uploads/2013/12/Liste rouge France Requins raies et chimeres de metropole.pdf

⁴Thiriet P., Acou A., Artero C., Feunteun E., 2017. Evaluation de l'état écologique des Poissons et Céphalopodes de France Métropolitaine : Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre du descripteur 1 de la DCSMM, rapport scientifique du co-pilotage MNHN. Muséum National d'Histoire Naturelle, Station marine de Dinard. 556 p.

Liste des pressions impactant l'enjeu

Brind'amour et Delaunay (2018) dressent un panel assez large des pressions qui ont un impact potentiel sur la diversité des poissons et céphalopodes dont les élasmobranches. Les pressions peuvent être d'ordre <u>physique</u> comme la perte d'un habitat essentiel pour une espèce (ex nourricerie).

Elles peuvent être d'ordre <u>biologique</u> avec par exemple le prélèvement d'espèces présentant un intérêt commercial (MEDDE, 2012). Par exemple, une exploitation trop importante d'une espèce (prédateurs supérieurs, espèces fourrages) peut avoir des conséquences sur la dynamique des autres populations en interaction avec l'espèce exploitée (interaction d'ordre trophique ou liée à l'habitat).

Enfin, les pressions ayant un impact potentiel sur l'état des populations de poissons et céphalopodes peuvent provenir des <u>substances</u> (chimiques, <u>organiques</u>) et des déchets présents dans le milieu marin. Certains composés organiques ou métalliques présents dans le milieu marin ont un effet sur la qualité de la reproduction ou de la croissance des poissons.

Pour les élasmobranches à occurrences rares, Thiriet *et al.* (2017) soulignent les pressions de prélèvements (notamment les prises accidentelles). Enfin, Rohr *et al.* (2014)⁵ indiquent, dans une synthèse bibliographique dédiée aux élasmobranches, que : « *parmi les menaces d'origine anthropique pesant sur les élasmobranches, la pêche est la principale, au travers des captures accessoires ou de la pêche ciblée* » notamment sur le plateau continental. Ce constat est partagé par le GT du CIEM⁶.

Pressions et sensibilité aux pressions (Possibilité de détailler par sous groupes liés à	Pressions nécessitant	Pressions traitées via des OE
l'enjeu voire par espèce ou habitat)	OE spécifiques	généraux (préciser via quel descripteur)
Les principales pressions qui impactent les élasmobranches sont :		
D1C1 martalitá nar prica accessaira	Out	
 D1C1, mortalité par prise accessoire 	– Oui	
 D3C1, mortalité par pêche 	– Oui	
Les autres pressions sont à prendre en compte :		
 D2C3, effets néfastes des espèces non-indigènes 		 D2 (objectif général)
 D8C2-C4, effets néfastes des concentrations et pics de contaminants 		 D8 (objectif général)
 D10C4, effets néfastes des déchets 		 D10 (objectif général)
- DIOC4, effets fieldstes des décliets		= Dio (Objectii general)

⁵Rohr A., Stephan E., Tachoires S., 2014. Synthèse bibliographique sur les mesures de gestion spatio-temporelles liées aux élasmobranches. Rapport scientifique - Convention APECS/AAMP n° 13/124. 73pp.

⁶ CIEM, 2017a. Report of the Working Group on Elasmobranchs (2017), 31 May-7 June 2017, Lisbon, Portugal. ICES CM 2017/ACOM:16. 1018 pp.

OE et indicateurs opérationnels associés

Les objectifs environnementaux concernant le descripteur D1-PC portent en particulier sur les « espèces patrimoniales ». Pour les élasmobranches, il est recommandé de favoriser des politiques de restauration des populations les plus menacées et d'encourager la mise en œuvre de pratiques à bord maximisant la survie des espèces en cas de captures accidentelles.

Pressions les plus susceptibles de dégrader l'enjeu (couleur rouge ou orange)	Objectif Environnemental	Indicateurs opérationnels associés
Mortalité liée aux captures (Prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessu	D01-PC-OE01: Maximiser la survie des élasmobranches capturés accidentellement, en particulier les espèces interdites à la pêche (catégorie A)* et les espèces non interdites à la pêche, mais prioritaires en termes de conservation (catégories B et C)	Un indicateur sur les captures accidentelles d'élasmobranches reste à développer
res infligées)	*cf.liste ci-dessous d'après Stéphan et al (2016) et actualisée d'après avis CIEM 2017; les espèces sont réparties en 3 catégories, A, B et C: - Catégorie A = espèces interdites selon le règlement (UE) 2018/120 du 23/01/2018 et la recommandation CGPM/36/2012/3 - Catégorie B = espèces faisant l'objet d'une évaluation CIEM ou CICTA, soumises à réglementation ou non - Catégorie C = espèces non-évaluées et non réglementées. La liste du top 10 des espèces de chaque catégorie par façade est reportée dans la fiche OE dédiée	
	NAMO et SA: Catégorie A: Raie blanche -Rostroraja alba, Ange de mer commun - Squatina squatina, Grand pocheteau gris - Dipturus batis cf.intermedia, Petit pocheteau gris - Dipturus batis cf. flossada, Pocheteau de Norvège — Dipturus nidarosiensis (Interdit en zone 7 mais pas zone 8), Requin pèlerin - Cetorhinus maximus, Requin taupe commun - Lamna nasus Catégorie B: Requin renard - Alopias vulpinus, Requin peau bleue — Prionace glauca, Humantin - Oxynotus paradoxus, Sagre commun —	

Fiche D1-PC - Elasmobranches

	Etmopterus spinax, Petite roussette – Scyliorhinus canicula, Grande roussette - Scyliorhinus stellaris Catégorie C: Squale bouclée - Echinorhinus brucus, Aigle de mer commun - Myliobatis aquila, Torpille noire - Torpedo nobiliana, Raie pale - Bathyraja pallida.	
Toutes pressions	D01-PC-OE02 : Favoriser la restauration des populations d'élasmobranches en danger critique d'extinction selon la liste rouge des espèces menacées de l'UICN et notamment (cf liste ci-dessous)	D01-PC-OE02-ind1 : Nombre d'espèces d'élasmobranches en danger critique d'extinction présente dans les eaux françaises Cible 2026 : Stable ou en diminution
	Grand pocheteau gris – Dipturus batis cf. intermedia Ange de mer commun – Squatina squatina	

OE renvoyés vers les fiches D2, D8 et D10

Pressions	Objectif environnemental
Espèces non indigènes	Renvoi vers OE de la fiche D2 (Espèces non indigènes)
Contamination chimique et bioaccumulation	→ Renvoi vers les OE de la fiche D8 (contaminants)
Déchets	→ Renvoi vers les OE de la fiche D10 (déchets)

Préoccupations économiques et sociales (Annexe IV, alinéa 9 de la DCSMM - directive 2008/56/CE)

Activités à l'origine des principales pressions identifiées et/ou dépendantes de l'état écologique de ce descripteur ; et éléments sur leur tendance d'évolution (source : chapitre 1)

Activités générant les pressions (en rouge, les plus contributives)	Génératrice de pression(s) pour ce descripteur	Dépendante de l'état écologique de ce descripteur	Eléments de tendance d'évolution disponibles*
Pêche professionnelle	Oui : Extraction d'espèces impactant la structure et l'abondance des communautés ; Augmentation de la mortalité et des échouages par asphyxie lors de l'enchevêtrement dans des filets de pêche et par prise accidentelle directe	Non	Nombre de navires de pêche professionnelle, National (2009-2014): ☐ ; MMN, MC, GDG, MO (2004-2014): ☐ Nombre d'emplois, National (2009-2014): ☐
Activités balnéaires et fréquentation des plages	Oui : Augmentation de la mortalité par ingestion et asphyxie (étranglement, emmêlement) due à la présence de déchets abandonnés volontairement ou involontairement	Oui : La présence de biodiversité est un enjeu important pour le secteur du tourisme	Nombre de plages labellisées "pavillon bleu", MMN (2012-2017) : 凶; MC, GDG, MO:—
Pêche de loisir	Oui : Extraction d'espèces induisant une modification locale de la structure des communautés et des populations	Oui : Le fonctionnement du réseau trophique est dépendant de la pression d'extraction exercée sur les communautés et populations d'espèces	Nombre de pratiquants, National (2006-2012) : Ы
Artificialisation des littoraux	Oui : Production de déchets à l'origine des phénomènes d'ingestion, d'intoxication et d'étranglement	Non	Taux d'artificialisation des territoires communaux, National, MMN, MC, GDG, MO (2006-2012): Nombre d'habitants des communes littorales, MMN (1999-2010): ; MC, GDG, MO: Performance départementale de collecte des déchets, MMN, MC, GDG, MO (2009-2013): —

La qualification de la tendance est réalisée par une signalétique simple (Décroissance ≥ ; Stabilité — Croissance ≥).

Annexe 1 : Eléments de justification de la cible

D01-PC-OE02 - ind1:

La liste des espèces actuellement classées en danger critique (plus haut niveau de vulnérabilité) sur la liste rouge des espèces menacées en France pour les raies, requins, chimères est tenue à jour par le comité français de l'UICN (L'Union internationale pour la conservation de la nature) avec le soutien scientifique du MNHN France. L'évaluation scientifique la plus récente⁷ a été réalisée en 2016 en lien avec les organisations professionnelles de la pêche et les directions des ministères (DPMA, DEB).

Cette liste est en ligne: http://uicn.fr/wp-content/uploads/2013/12/Tableau Liste rouge Requins raies et chimeres de metropole.pdf

⁷ Stéphan E., Rohr A., Tachoires S., Iglésias S.P., Gadenne H., 2016. Proposition d'une méthode de hiérarchisation des enjeux de conservation pour les élasmobranches. Rapport final, Brest, France. 16 pp. Rq: les listes ont été établies en prenant en compte les avis CIEM 2014 et 2015.

Enjeu: Secteurs de concentration et de migration des poissons amphihalins

Présentation de l'enjeu: 11 espèces amphibalines sont présentes en France métropolitaine: l'éperlan, l'esturgeon européen, la grande alose, l'alose feinte, la lamproie marine, la lamproie fluviatile, le flet commun, le mulet porc, le saumon atlantique, la truite de mer et l'anguille européenne.

Parmi elles, 7 ont été évaluées dans le cadre de l'évaluation DCSMM 2018. Ces espèces sont les 2 espèces d'aloses, les 2 espèces de lamproies, le saumon, l'anguille et l'esturgeon.

Les espèces amphibalines présentent la particularité – qui les définit – d'effectuer des migrations entre environnements marin et dulçaquicole. En France métropolitaine, deux catégories d'amphibalins sont présentes : les anadromes qui effectuent la majorité de leur croissance en mer et se reproduisent en eau douce (e.g. les aloses, l'esturgeon, les lamproies et les salmonidés), et les catadromes qui, à l'inverse, effectuent l'essentiel de leur croissance en eau douce et se reproduisent en mer (l'anguille).

Evaluation de l'atteinte du bon état écologique :

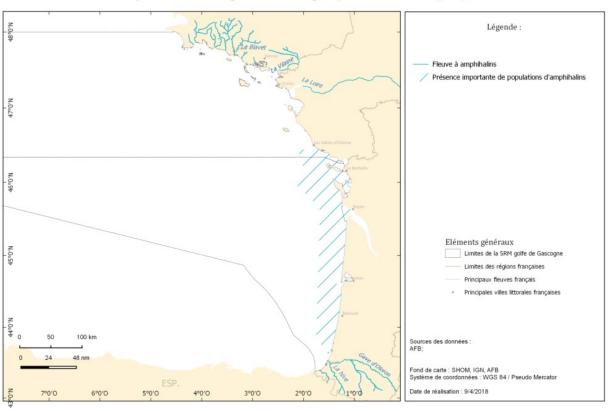
(source: Thiriet P., Acou A., Artero C., Feunteun E., 2017. Evaluation de l'état écologique des Poissons et Céphalopodes de France Métropolitaine: Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre du descripteur 1 de la DCSMM, rapport scientifique du co-pilotage MNHN. Muséum National d'Histoire Naturelle, Station marine de Dinard. 556 p)

Le BEE n'est atteint pour aucune des espèces sur aucune des sous-régions marines

Sous	Etat des indicateurs
région	Bilan pour les 7 espèces du groupe « espèces amphihalines» de leur état écologique (non évalué, BEE non atteint, BEE atteint) et tendance temporelle associée (non évaluée,
marine	diminution, stable) pour les critères d'état D1C2 (abondance), D1C3 (structure démographique), D1C4 (distribution spatiale) et pour « l'état global » intégrant ces 3 critères.
GdG	Toutes les espèces amphihalines sélectionnées comme représentatives sont évaluées 'BEE non atteint' en Golfe de Gascogne (soit 100% des
	espèces). Concernant la tendance de l'état global, elle est invariablement à la baisse pour l'anguille européenne, et inconnue pour toutes les
	autres espèces (soit 85,7% des espèces).

Carte d'enjeux

Amphihalins - SRM golfe de Gascogne (DCSMM Second cycle)



Liste des pressions impactant l'enjeu

Les matrices d'impact des pressions sur les enjeux écologiques permettent d'identifier les principales pressions à prendre en considération.

Pressions et sensibilité aux pressions (Possibilité de détailler par sous groupes liés à l'enjeu voire par espèce ou habitat)	Pressions nécessitant OE spécifiques	Pressions traitées via des OE généraux (préciser via quel descripteur)
Les principales pressions qui impactent les amphihalins sont : - D1C1, mortalité par prise accessoire - D3C1, mortalité par pêche (licence CMEA)	– Oui – Oui	
D'autres pressions sont à prendre en compte - D8C2-C4, effets néfastes des concentrations et pics de contaminants - D2C3, effets néfastes des espèces non-indigènes - D7, obstacles à la circulation (ex : portes à flots) - D10C4, effets néfastes des déchets		 D8 (objectifs généraux) D2 (objectifs généraux) D7 (objectifs généraux) D10 (objectifs généraux)

Sensibilité spécifique des espèces

Espèce	Sensibilité spécifique aux pressions suivantes	Secteurs de vigilance / OE
Aloses <i>spp</i> .	- Captures ciblées, accessoires et accidentelles au delà de la LTM pendant la montaison au début du printemps : risques importants de by-catchs à l'embouchure de grands estuaires ou en mer à l'occasion de pêches dirigées vers d'autres espèces.	SA : la Nivelle et Côte basque Rocheuse, l'Adour
	- Bioaccumulation : Contamination faible par des micropolluants et des métaux lourds dans le panache rhodanien ainsi que la partie côtière.	
Esturgeon européen	- Dégradation des habitats de l'embouchure de la Gironde via notamment l'activité de dragage.	SA: PNM EGPC - Secteur Pertuis-Hourtin-Estuaire Gironde (Nourricerie marino-estuarienne - Corridor
	- Captures accidentelles (by catch) à l'embouchure des grands estuaires ou en mer, à l'occasion de pêches dirigées vers d'autres espèces (sole, raie, langoustine, etc.). En moyenne, 90 déclarations dans l'estuaire de la Gironde et 80 dans les zones marines proches sont réalisées chaque année.	écologique des reproducteurs et bande côtière)

Fiche D1 PC - Amphihalins

- Captures ciblées en estuaires (très faible) du golfe de Gascogne. Pas de pêche ciblée connue en mer.	SA : estuaires de l'Adour et Gironde.
- Bioaccumulation probable de mercure.	
- Captures accidentelles durant les périodes de concentration dans les estuaires pendant la montaison des reproducteurs (d'octobre à mars pour les saumons d'hiver) et de mars à mai (pour les saumons de printemps) : Risques importants de by-catch principalement des adultes qui reviennent dans leur cours d'eau d'origine par des fileyeurs côtiers qui ciblent d'autres espèces (harengs, maquereaux, mulets,) et par des pêcheurs récréatifs plus ou moins avertis.	Toutes les façades et tous les secteurs côtiers où l'enjeu saumon est fort ou majeur.
- Contaminants : Conséquence des effets des contaminants continentaux sur les individus en mer, et impact des contaminants marins sur les migrateurs en mer à déterminer.	
- Pêche professionnelle et récréative en mer	Toutes les façades et tous les secteurs côtiers où l'enjeu anguille est fort ou majeur.
- ENI: L'anguillicolose semble plus limitée en milieu marin du fait de l'absence de survie du stade libre d'A. crassus mais son impact sur la fraction marine du stock est probablement non-négligeable. Pas d'autres effets néfastes connus liés à des espèces non-indigènes en mer	
	 Captures accidentelles durant les périodes de concentration dans les estuaires pendant la montaison des reproducteurs (d'octobre à mars pour les saumons d'hiver) et de mars à mai (pour les saumons de printemps): Risques importants de by-catch principalement des adultes qui reviennent dans leur cours d'eau d'origine par des fileyeurs côtiers qui ciblent d'autres espèces (harengs, maquereaux, mulets,) et par des pêcheurs récréatifs plus ou moins avertis. Contaminants: Conséquence des effets des contaminants continentaux sur les individus en mer, et impact des contaminants marins sur les migrateurs en mer à déterminer. Pêche professionnelle et récréative en mer ENI: L'anguillicolose semble plus limitée en milieu marin du fait de l'absence de survie du stade libre d'A. crassus mais son impact sur la fraction marine du stock est probablement non-négligeable. Pas

Sources : rapports PSCi + Infos AFB (fiches OLT), cartes d'enjeux

OE et indicateurs opérationnels associés

Objectif environnemental	Indicateurs opérationnels associés*
D01-PC-OE03 : Adapter les prélèvements en aval	D01-PC-OE03-ind1 : Nombre de captures d'amphihalins déclarées/an par les
de la limite de salure des eaux (LSE) d'espèces	pêcheurs professionnels dans les estuaires et les panaches estuariens à l'aval
amphihalines de manière à atteindre ou à	de la limite de salure des eaux (LSE) et les graus (MED)
maintenir le bon état du stock et réduire les	cible : a) Pour l'anguille: Cibles du PGA, i.e 60% de mortalité par pêche entre
captures accidentelles des espèces	les années de référence 2004-2008 (pêche maritime professionnelle)
·	b) Pour les autres espèces: Maintien ou réduction
<u>-</u>	
estuaires et les panaches estuariens identifiés	
par les PLAGEPOMI	D01-PC-OE03-ind2 : Nombre d'esturgeons débarqués, sauf dérogations.
	cible: 0
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
· ·	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	D01-PC-OE03-ind3 : Nombre de nouvelles autorisations délivrées par les DDTM
· · ·	pour la pêche au filet fixe par les pêcheurs de loisir dans les réserves de
, ,	salmonidés.
•	cible : 0, à compter de l'adoption de la stratégie de façade maritime
L'anguille européenne	
Sur chaque facade les fleuves cent ciblés en cohérence	
avec les spride.	D01-PC-OE03-ind4 : contingents de droits d'accès pour la pêche des
SA : PNM Pertuis Gironde Nivelle et Adour ciblés	amphihalins dans les estuaires
·	cible : Maintien ou réduction
·	
p	
	Un indicateur sur les captures d'amphihalins dans les estuaires et les panaches
	estuariens à l'aval de la limite de salure des eaux (LSE) par les pêcheurs
	D01-PC-OE03 : Adapter les prélèvements en aval de la limite de salure des eaux (LSE) d'espèces amphihalines de manière à atteindre ou à maintenir le bon état du stock et réduire les captures accidentelles des espèces amphihalines* dont la capacité de renouvellement est compromise, en particulier dans les zones de grands rassemblements, les estuaires et les panaches estuariens identifiés

Fiche D1 PC - Amphihalins

	récréatifs maritimes reste à développer
	Un indicateur sur la pêche au filet par les pêcheurs de loisir dans les estuaires (hors réserves de salmonidés) reste à développer
	Un indicateur sur la pêche d'anguilles européennes prélevées en dehors des unités de gestion de l'anguille reste à développer

OE renvoyés vers la fiche D8, D2, D6 et D10

Pressions	Objectifs environnementaux
Contamination chimique et bioaccumulation	Renvoi vers les OE de la fiche D8 (contaminants)
Introduction d'ENI	Renvoi vers les OE de la fiche D2 (espèces non indigènes)
Obstacles à la libre circulation	→ Renvoi vers les OE de la fiche D7 (modification des conditions hydrographiques) Renvoi vers D07-OE03: Limiter les pressions et les obstacles à la connectivité mer-terre au niveau des estuaires et des lagunes côtières
Déchets	→ Renvoi vers les OE de la fiche D10 (déchets)

Préoccupations économiques et sociales (Annexe IV, alinéa 9 de la DCSMM - directive 2008/56/CE)

Activités à l'origine des principales pressions identifiées et/ou dépendantes de l'état écologique de ce descripteur ; et éléments sur leur tendance d'évolution (source : chapitre 1)

Activités générant les pressions (en rouge, les plus contributives)	Génératrice de pression(s) pour ce descripteur	Dépendante de l'état écologique de ce descripteur	Eléments de tendance d'évolution disponibles*
Pêche professionnelle	Oui : Extraction d'espèces impactant la structure et l'abondance des communautés ; Prises accidentelles à l'origine d'une augmentation du taux de mortalité et de blessure modifiant le comportement des espèces	Oui : Le fonctionnement du réseau trophique est dépendant de la pression d'extraction exercée sur les communautés et populations d'espèces	Nombre de navires de pêche professionnelles, National (2009-2014): ☐ ; MMN, MC, GDG, MO (2004-2014): ☐ Nombre d'emploi, National (2009-2014): ☐
Tourisme littoral	Oui : Augmentation de la fréquence de piétinement des fonds induite par l'augmentation de la population touristique en période estivale générant une modification comportementale	Oui : La présence de biodiversité est un enjeu important pour le secteur du tourisme	Nombre de nuitées au sein des départements littoraux, National (2011-2015): ☐ ; MMN (2008-2013): — ; MC, GDG, MO: ☐ Nombre d'établissements engagés dans une approche environnementale, National (2006-2016): ☐
Activités balnéaires et fréquentation de plage	Oui : Piétinement et abrasion des zones de nourricerie et de refuge	Oui : La présence de biodiversité est un enjeu important pour le secteur du tourisme	Nombre de plages labellisées "pavillon bleu", MMN (2012-2017) : 」; MC, GDG, MO : —
Navigation de plaisance et sports nautiques	Oui : Perturbation visuelle et sonore générant une modification des comportements et une altération des cycles de reproduction et de développement (activité de baignade, ski nautiques, plongée sousmarine, etc.) ; Étouffement et abrasion des zones de nourricerie et de refuge (mouillage, corpsmorts, etc.)	Oui : La présence de biodiversité est un enjeu important pour le secteur du tourisme	Nombre d'embarcations immatriculées, National, MC, GDG, MO (2010-2016): Nombre de nouvelles immatriculations, National, MO (2010-2016): Nombre de licenciés de FFV, MMN, MC, GDG, MO (2009-2014): Nombre de sites d'activités nautiques et aquatiques en mer, MMN, MC, GDG (2014-2017): Nombre de sites d'activités nautiques et aquatiques en mer,
Pêche de loisir	Oui : Extraction d'espèces induisant une modification locale de la structure locale des communautés et des populations	Oui : Le fonctionnement du réseau trophique est dépendant de la pression d'extraction exercée sur les communautés et populations d'espèces	Nombre de pratiquants, National (2006-2012) : ڬ
Artificialisation des littoraux	Oui : Production de déchets à l'origine des phénomènes d'ingestion, d'intoxication et d'étranglement	Non	Taux d'artificialisation des territoires communaux, National, MMN, MC, GDG, MO (2006-2012): Nombre d'habitants des communes littorales, MMN (1999-2010): 以; MC, GDG, MO: Performance départementale de collecte des déchets, MMN, MC, GDG, MO (2009-2013): —

La qualification de la tendance est réalisée par une signalétique simple (Décroissance ↘ ; Stabilité — ; Croissance ↗).

Annexe 1 : Eléments de justification des cibles

Cibles de l'indicateur 1 : Pour l'anguille la cible est identique à celle des Plans de Gestion de l'Anguille déjà en vigueur. Pour les autres espèces d'amphihalins exploitées, la cible vise le maintien voire la réduction du volume de capture compte tenu de l'état de conservation des espèces considérées (BEE non atteint).

Cible de l'indicateur 3 et l'indicateur 4 : Pour l'indicateur 3 la cible est fixée à 0 (dans le cas des réserves à salmonidés), ce qui correspond à un gel des autorisations délivrées par les DDTM pour la pêche au filet fixe par les pêcheurs de loisir. Pour l'indicateur 4, la cible proposée correspond à un maintien ou une réduction pour les autres estuaires compte tenu de l'état de conservation des amphibalins (BEE non atteint pour toutes les façades). Le cadre réglementaire est déjà relativement contraint dans plusieurs départements mais mérite d'être harmonisé entre les départements de chaque façade et renforcé dans certains.

Groupement d'enjeux : Poissons et céphalopodes côtiers (MNHN)

Présentation du groupement d'enjeux: Le groupement d'enjeux "poissons et céphalopodes côtiers MNHN" fait référence aux espèces fréquentant au cours de leur cycle de vie (stades œuf et larve exclus) essentiellement un ou plusieurs des milieux côtiers suivants : marais salés, milieux rocheux côtiers, herbiers à phanérogames, milieux pélagiques côtiers.

Pour les besoins de l'Evaluation 2018, une liste d'espèces représentatives du groupe "poissons et céphalopodes côtiers MNHN" a été constituée pour chaque façade. La liste contient 24 espèces pour la sous-région marine Golfe de Gascogne.. Il est important de souligner que ces listes sont <u>représentatives</u> (et **non exhaustives**) de la diversité des espèces sur le plan biologique et écologique, en considérant notamment les fonctions écosystémiques et la sensibilité aux pressions anthropiques. Le caractère non-exhaustif de ces listes fait qu'elles ne contiennent pas toutes les espèces sensibles ni toutes les espèces importantes fonctionnellement, mais juste une sélection représentative.

Prése us-ré					Espèce	s		X	X	X	X	Hippocampus hippocampus	Hippocampe à museau court
MMN	M	G	G	МО	Nom scientifique	Nom I vernaculaire		X	Х	Х		Hyperoplus immaculatus	Lançon jolivet
X	X	×	(Ammodytes tobianus	Lançon équille		Х	Х	x		Hyperoplus	Lançon
X	Χ	×	(X	Conger conger	Congre		^	^	^		lanceolatus	commun
		×	(Χ	Coris julis	Girelle		Χ	Χ	X		Labrus bergylta	Vieille commune
		×	(Χ	Dentex dentex	Denté commun					X	Labrus merula	Labre merle
X	Х	×	(Χ	Dicentrarchus labrax	Bar commun					Χ	Labrus viridis	Labre vert
	X				Diplodus sargus	Sar commun		Χ	X	X		Nerophis Iumbriciformis	Nérophis Iombric
				Х	cadenati Diplodus sargus	atlantique Sar commun		Х	X	Χ	Χ	Parablennius gattorugine	Blennie gattorugine
		>	,	Х	sargus Diplodus vulgaris	méditerranéen Sar à tête noire		X	Χ	X		Pollachius pollachius	Lieu jaune
					Epinephelus					Χ	Χ	Sciaena umbra	Corb
X	X		,	X	marginatus Gobius cobitis	Mérou brun Gobie grosse			Х	X	X	Serranus cabrilla	Serran chevrette
^	^		`	^	Gobius Cobitis	tête				Χ	Χ	Serranus scriba	Serran écriture
Х	X	X	(Χ	Gobius paganellus	Gobie de Paganel	·			X	X	Scorpaena scrofa	Chapon
Х	X	×	(Gymnammodytes semisquamatus	Cicerelle				X	Χ	Symphodus tinca	Crénilabre paon
Х	X	×	(X	Hippocampus guttulatus	Hippocampe moucheté					Х	Octopus vulgaris	Poulpe commur

Evaluation de l'atteinte du bon état écologique

(source: Thiriet P., Acou A., Artero C., Feunteun E., 2018. Evaluation de l'état écologique des Poissons et Céphalopodes de France Métropolitaine: Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre du descripteur 1 de la DCSMM, rapport scientifique du co-pilotage MNHN. Muséum National d'Histoire Naturelle, Station marine de Dinard. 556 p.)

L'atteinte (ou non) du BEE n'a pas pu être évalué pour la majorité des espèces examinées, faute de données suffisantes et/ou l'absence d'indicateurs opérationnels.

SRM	Etat des indicateurs
GdG	Etat non évalué pour 20 des 24 espèces (sauf pour le Bar cf. rapport D3)- Le risque d'extinction pour chacune de ces 20 espèces est considéré comme
	«préoccupation mineure» par l'IUCN. Aucune des 4 espèces évaluées (Dentex dentex, Dicentrachus labrax, Epinephelus marginatus et Sciaena umbra)
	n'atteint le BEE.

Carte d'enjeux

En l'absence de données précises de localisation, les cartes d'enjeux ne sont pas disponibles actuellement.

Liste des pressions impactant le groupement d'enjeux

On distingue les pressions directes qui affectent l'enjeu écologique spécifique en particulier et les pressions indirectes. Pour ces dernières, l'impact n'est souvent pas évaluable > Renvoi sur les objectifs généraux associés aux descripteurs de pression. Ces descripteurs sont précisés ci-dessous. Les matrices d'impact des pressions sur les enjeux écologiques permettent d'identifier les principales pressions à prendre en considération.

Pressions et sensibilité aux pressions (Possibilité de détailler par sous groupes liés à l'enjeu voire par espèce ou habitat)	Pressions nécessitant OE spécifiques	Pressions traitées via des OE généraux (préciser via quel descripteur)	
Les principales pressions qui impactent les poissons côtiers sont :			
 D1C1, mortalité par prise accessoire D3C1, mortalité par pêche (professionnelle et récréative) D6C3, effet néfaste de la perte d'habitats (via D1C5 étendue spatiale de l'habitat de l'espèce). D1-HB, effet néfaste de la dégradation des habitats benthiques (via D1C5 condition de l'habitat de l'espèce 	– Oui – Oui – Oui	- Via D6C3 -> D6 (Objectifs généraux)	
Les autres pressions à prendre en compte sont: - D2C3, effets néfastes des espèces non-indigènes - D4, dégradation de la structure (et fonctionnement) du réseau trophique - D8C2-C4, effets néfastes des concentrations et pics de contaminants - D10C4, effets néfastes des déchets		 D2 (objectifs généraux) D4 (objectifs généraux) D8 (objectifs généraux) D10 (objectifs généraux) 	

OE renvoyés vers la fiche D1, D2, D4, D6, D8, D10

Pressions	Objectifs environnementaux
Perte et perturbation physique	Renvoi vers les OE de la fiche D6 (intégrité des fonds) et D1 HB (Biodiversité)
Espèces non indigènes	Renvoi vers les OE de la fiche D2 (Espèces non indigènes)
Contamination chimique et bioaccumulation	→ Renvoi vers les OE de la fiche D8 (contaminants)
Déchets	→ Renvoi vers les OE de la fiche D10 (Déchets)
Dégradation du réseau trophique	Renvoi vers OE de la fiche D1D4D7 (habitats pélagiques, réseaux trophiques et conditions hydrographiques)

Préoccupations économiques et sociales (Annexe IV, alinéa 9 de la DCSMM - directive 2008/56/CE)

Activités à l'origine des principales pressions identifiées et/ou dépendantes de l'état écologique de ce descripteur ; et éléments sur leur tendance d'évolution (source : chapitre 1)

Activités générant les pressions (en rouge, les plus contributives)	Génératrice de pression(s) pour ce descripteur	Dépendante de l'état écologique de ce descripteur	Eléments de tendance d'évolution disponibles*
Pêche professionnelle	Oui : Extraction d'espèces impactant la structure et l'abondance des communautés ; Prises accidentelles à l'origine d'une augmentation du taux de mortalité et de blessure modifiant le comportement des espèces	Oui : Le fonctionnement du réseau trophique est dépendant de la pression d'extraction exercée sur les communautés et populations d'espèces	Nombre de navires de pêche professionnelle, National (2009-2014) : □ ; MMN, MC, GDG, MO (2004-2014) : □ Nombre d'emplois, National (2009-2014) : □
Navigation de plaisance et sports nautiques	Oui : Perturbation visuelle et sonore générant une modification des comportements et une altération des cycles de reproduction et de développement (activité de baignade, ski nautiques, plongée sousmarine, etc.) ; Étouffement et abrasion des zones de nourricerie et de refuge (mouillage, corpsmorts, etc.)	Oui : La présence de biodiversité est un enjeu important pour le secteur du tourisme	Nombre d'embarcations immatriculées, National, MC, GDG, MO (2010-2016): MMN: — Nombre de nouvelles immatriculations, National, MO (2010-2016): Nombre de licenciés de FFV, MMN, MC, GDG, MO (2009-2014): Nombre de licenciés de la FFESSM, MMN (2009-2014): Nombre de sites d'activités nautiques et aquatiques en mer, MMN, MC, GDG (2014-2017): Nombre de sites d'activités nautiques et aquatiques en mer, MMN, MC, GDG (2014-2017): Nombre de sites d'activités nautiques et aquatiques en mer, MMN, MC, GDG (2014-2017): Nombre de sites d'activités nautiques et aquatiques en mer, MMN, MC, GDG (2014-2017): Nombre de sites d'activités nautiques et aquatiques en mer, MMN, MC, GDG (2014-2017): Nombre de sites d'activités nautiques et aquatiques en mer, MMN, MC, GDG (2014-2017): Nombre de sites d'activités nautiques et aquatiques en mer, MMN, MC, GDG (2014-2017): Nombre de sites d'activités nautiques et aquatiques en mer, MMN, MC, GDG (2014-2017): Nombre de sites d'activités nautiques et aquatiques en mer, MMN, MC, GDG (2014-2017): Nombre de sites d'activités nautiques et aquatiques en mer, MMN, MC, GDG (2014-2017): Nombre de sites d'activités nautiques et aquatiques et aquatique
Pêche de loisir	Oui : Extraction d'espèces induisant une modification locale de la structure locale des communautés et des populations	Oui : Le fonctionnement du réseau trophique est dépendant de la pression d'extraction exercée sur les communautés et populations d'espèces	Nombre de pratiquants, National (2006-2012): 凶
Artificialisation des littoraux	Oui : Étouffement et destruction des habitats par envasement et poldérisation des espaces littoraux ; Diminution des surfaces de vie (développement et reproduction) en milieu côtier induisant des modifications du comportement et de la structure des communautés et des populations ; Production de déchets à l'origine des phénomènes d'ingestion, d'intoxication et d'étranglement	Non	Taux d'artificialisation des territoires communaux, National, MMN, MC, GDG, MO (2006-2012): ス Nombre d'habitants des communes littorales, MMN (1999-2010): 」; MC, GDG, MO:ス Performance départementale de collecte des déchets, MMN, MC, GDG, MO (2009-2013): —
Travaux publics maritimes	Oui : Destruction définitive par les constructions/dragage/clapage sur certains habitats côtiers et des zones de nourricerie, de repos, de développement et de reproduction induisant une modification du comportement et du cycle de vie de certaine espèce	Non	Nombre d'emplois, National (2005-2014) : □ Nombre d'entreprises, National (2005-2014) : ─ Volumes de sédiments dragués, MMN, MC (2014-2015) : ↗ ; GDG, MO (2014-2015) : □

La qualification de la tendance est réalisée par une signalétique simple (Décroissance ↘; Stabilité — ; Croissance ↗)

Enjeu: Zones fonctionnelles halieutiques (nourriceries et frayères)

Présentation de l'enjeu: Les zones fonctionnelles halieutiques (ZFH) sont des zones d'importance pour le cycle de vie des espèces halieutiques exploitées ou potentiellement exploitables. Parmi les différentes zones fonctionnelles existantes, <u>trois catégories</u> de **zones fonctionnelles halieutiques** d'intérêt majeur ont été sélectionnées :

- les frayères;
- les nourriceries ;
- les voies de migration pour les espèces amphihalines et récifales.

Evaluation de l'atteinte du bon état écologique :

Le BEE pour les ZFH n'a pas été évalué. Le critère D1C5 pour les nourriceries n'est pas encore opérationnel (Brind'Amour et Delaunay, 2018¹)

Carte d'enjeux

Plusieurs ZFHi ont été identifiées pour chaque façade maritime à partir de cartes quantitatives, par catégories de zones fonctionnelles et par espèces halieutiques (Régimbart et al, 2018)² sans toutefois parvenir à ce stade à les cartographier dans leur totalité, ni à hiérarchiser leur importance.

¹ Brind'Amour A. et Delaunay D., 2018. Evaluation de l'état écologique des poissons et céphalopodes en France métropolitaine. Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre du descripteur 1 de la DCSMM, rapport scientifique du co-pilotage Ifremer. 291 p.

² REGIMBART Amélie, GUITTON Jérôme, LE PAPE Olivier. 2018. Zones fonctionnelles pour les ressources halieutiques dans les eaux sous souveraineté française. Deuxième partie : inventaire. Rapport d'étude. Les publications du Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST n°46, 175pp. http://halieutique.agrocampus-ouest.fr/pdf/5864.pdf

Liste des pressions impactant l'enjeu

On distingue les pressions directes qui affectent l'enjeu écologique spécifique en particulier et les pressions indirectes. Pour ces dernières, l'impact n'est souvent pas évaluable > Renvoi sur les objectifs généraux associés aux descripteurs de pression. Ces descripteurs sont précisés ci-dessous.

Les matrices d'impact des pressions sur les enjeux écologiques permettent d'identifier les principales pressions à prendre en considération

Pressions et sensibilité aux pressions (Possibilité de détailler par sous groupes liés à l'enjeu voire par espèce ou habitat)	Pressions nécessitant OE spécifiques	Pressions traitées via des OE généraux (préciser via quel descripteur)
Les principales pressions identifiées qui impactent les ZFH sont : - Prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces, y compris les espèces ciblées et les espèces non ciblées (par la pêche commerciale et récréative et d'autres activités)		 D3, D1 PC (objectifs généraux)
 Introduction ou propagation d'espèces non indigènes Perte physique d'habitat Perturbation physique d'habitat Apports de nutriment et de matière organique 	Oui. Création de ZCH ³	 D2 (objectifs généraux) D6 (objectifs généraux) D6 et D1(objectifs généraux) D5 (objectifs généraux)
Mais d'autres pressions sont également à prendre en compte : - Apports de substances dangereuses - Apports de déchets - Modification des conditions hydrographiques		 D8 (objectifs généraux) D10 (objectifs généraux) D7 (objectifs généraux)

³ L'article 98 de la loi n° 2016-1087 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, introduit une nouvelle catégorie d'Aire Marine Protégée (AMP), appelée "zone de conservation halieutique" (ZCH), avec pour objectif de préserver ou de restaurer des zones fonctionnelles d'importance pour le cycle de vie des ressources halieutiques. Ces zones visent essentiellement à protéger des espèces d'intérêt halieutique exploitées ou potentiellement exploitables qui réalisent une partie ou la totalité de leur cycle de vie dans les eaux territoriales françaises. Cet espace correspond à la zone comprise entre la côte (ou la limite de salure des eaux en estuaire) et la ligne des 12 milles nautiques. Les zones de conservation halieutique répondent à quatre finalités propres à la création d'une AMP (Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, 2012) :

- l'atteinte du bon état des espèces et des habitats hors statuts (F2) ;
- le maintien du rendu de fonctions écologiques clés (F3) ;
- l'exploitation durable des ressources (F5) ;
- le développement durable des usages (F6).

OE et indicateur opérationnel associé

Pressions les plus susceptibles de dégrader l'enjeu (couleur rouge ou orange)	Objectif Environnemental	Indicateur opérationnel associé
Prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessure s infligées à de telles espèces	D01-PC-OE05 : Diminuer toutes les pressions qui affectent l'étendue et la condition des zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi) identifiées (dont frayères, nourriceries, voies de migration), essentielles à la réalisation du cycle de vie des poissons,	D01-PC-OE05-ind1: Surface de zone fonctionnelle halieutique d'importance (ZFHi)* protégée au travers d'une zone de conservation halieutique (ZCH) par façade cible: Tendance à la hausse_ *définition de ZFHi: L'importance d'une zone fonctionnelle est caractérisée par une forte concentration d'individus à un stade de vie donné sur un espace restreint. Elle contribue de manière conséquente au stade de vie suivant. Parmi les différentes catégories de zones fonctionnelles participant au cycle de vie des ressources halieutiques, trois catégories de zones
Pertes physiques des habitats Perturbations physiques des habitats	céphalopodes et crustacés d'intérêt halieutique	fonctionnelles ont été retenues: les frayères, les nourriceries ainsi que les voies de migration empruntées par les espèces amphihalines et récifales.
Apports de nutriments		
Introduction d'espèces non indigènes		

OE renvoyés vers les fiches D2, D3, D5, D6, D7, D8 et D10

Pressions	Objectifs environnementaux
Espèces non indigènes	→ Renvoi vers les OE de la fiche D2 (Espèces non indigènes)
Prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures	→ Renvoi vers les OE de la fiche D3 (espèces exploitées)
Apports de nutriment	Renvoi vers les OE de la fiche D5 (eutrophisation)
Apports de matière organique	
Pertes et perturbations physiques	→ Renvoi vers les OE de la fiche D6 (intégrité des fonds marins) et les fiches D1 HB visant la conservation des habitats
Modification des conditions hydrographiques	→ Renvoi vers les OE de la fiche D7 (hydrographie)
Contamination chimique et bioaccumulation	→ Renvoi vers les OE de la fiche D8 (contaminants)
Déchets	→ Renvoi vers les OE de la fiche D10 (Déchets)

Préoccupations économiques et sociales (Annexe IV, alinéa 9 de la DCSMM - directive 2008/56/CE)

Activités à l'origine des principales pressions identifiées et/ou dépendantes de l'état écologique de ce descripteur ; et éléments sur leur tendance d'évolution (source : chapitre 1)

Activités générant les pressions	Génératrice de pression(s) pour ce descripteur	Dépendante de l'état écologique de ce descripteur	Eléments de tendance d'évolution disponibles*
Transport maritime et ports	Oui : Abrasion et destruction définitive de certains habitats côtiers et de zones de nourricerie, de repos, de développement et de reproduction induisant une modification du comportement et du cycle de vie de certaines espèces ;	Non	Nombre de passagers en ferry, National, MMN (2000-2004): □; MC, GDG, MO: — Nombre de passagers en croisière, National, MC, MO (2000-2004): □; MMN, GDG: — Nombre de nouvelles immatriculations, MMN, MC, GDG, MO (2012-2016): □
Travaux publics maritimes	Oui : Abrasion et destruction définitive par construction/dragage/clapage de certains habitats côtiers et de zones de nourricerie, de repos, de développement et de reproduction induisant une modification du comportement et du cycle de vie de certaines espèces ;	Non	Nombre d'emplois, National (2005-2014) : □ Nombre d'entreprises, National (2005-2014) : ─ Volumes de sédiments dragués, MMN, MC (2014-2015) : ↗ ; GDG, MO (2014-2015) : □
Production d'énergie	Oui : Destruction de certains habitats fonctionnels par perturbation locale et définitive des zones côtières (lors de l'installation des infrastructures)	Non	Perspectives de développement des EMR, National (Horizon 2022) : ↗
Extraction de matériaux	Oui : Abrasion et destruction locale de certains habitats benthiques lors des opérations d'extraction (frottement mécanique, aspiration de sédiments, etc	Non	Volume de granulats marins extraits, National, MC, GDG (2005-2014) : ☑ ; MMN : ↗
Pêche professionnelle	Oui : Modification de la structure du substrat par utilisation d'engins de pêche traînants (filets de chalut, dragues) avec remise en suspension sédimentaire; destruction et abrasion des habitats	Oui : Habitats benthiques essentiels au cycle de vie (développement, reproduction, etc.) des espèces exploitées	Nombre de navires de pêche professionnelle, National (2009-2014) : □ ; MMN, MC, GDG, MO (2004-2014) : □ Nombre d'emplois, National (2009-2014) : □
Pêche de loisir	Oui : Utilisation ponctuelle d'engins destructeurs (griffes, palourdières, etc.) pouvant altérer les habitats	Oui : Habitats benthiques essentiels au cycle de vie (développement, reproduction, etc.) des espèces pêchées	Nombre de pratiquants, National (2006-2012): 」

Fiche D1 PC – Zones fonctionnelles halieutiques

			Taux d'artificialisation des territoires communaux , National, MMN, MC, GDG, MO (2006-2012) : ↗		
Artificialisation des littoraux	Oui : Étouffement et destruction des habitats par envasement et poldérisation des espaces littoraux ;	Non	Nombre d'habitants des communes littorales, MMN (1999-2010) : ☐ ; MC, GDG, MO :		
			Performance départementale de collecte des déchets, MMN, MC, GDG, MO (2009-2013) : —		
Tourisme	Oui : Piétinement et abrasion des zones de nourricerie et de refuge	Oui : La présence de biodiversité	Nombre de nuitées au sein des départements littoraux, National (2011-2015) : $\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ $		
littoral		est un enjeu important pour le secteur du tourisme	Nombre d'établissements engagés dans une approche environnementale, National (2006-2016) : ↗		
			Nombre d'embarcations immatriculés, National, MC, GDG, MO (2010-		
Navigation de plaisance et sports nautiques	Oui : Étouffement et abrasion des zones de nourricerie et de refuge (mouillage, corps-morts, etc.)	Oui : La présence de biodiversité est un enjeu important pour le secteur du tourisme	2016): ¬ ; MMN: — Nombre de nouvelles immatriculations, National, MO (2010-2016): □ Nombre de licenciés de FFV, MMN, MC, GDG, MO (2009-2014): □ Nombre de licenciés de la FFESSM, MMN (2009-2014): ¬ ; MC, GDG: — ; MO: □ Nombre de sites d'activités nautiques et aquatiques en mer, MMN, MC, GDG (2014-2017): ¬		

La qualification de la tendance est réalisée par une signalétique simple (Décroissance 🗵 ; Stabilité — ; Croissance 🗷).